

L'injustice économique envers les femmes et le secteur des soins¹

Analyse et rédaction par : Mounia Chadi

Les obstacles à l'empowerment-autonomisation des femmes (ODD5) dans le sens de la transformation des rapports de genre sur une base d'égalité, est reliée aux systèmes d'oppression émanant de l'ordre mondial institutionnalisé. L'accumulation de richesses entre les mains d'une minorité d'individus dans le monde se fait au dépend de la majorité, dont notamment les filles et les femmes.

Dans la plupart des pays du Sud global, bien souvent les femmes n'ont pas accès aux services et ressources comme le capital, le prêt, le crédit, l'héritage, les outils et machines, le transport, les garderies pour enfants, les espaces de travail, les formations, etc., ce qui les maintient dans une situation de précarité constante, comme le souligne le PNUD :

« Malheureusement, en dépit de la reconnaissance croissante du fait que l'égalité des sexes est un catalyseur du développement durable, les inégalités entre les sexes persistent partout dans le monde. Celles-ci comprennent : L'accès inégal des femmes aux ressources et aux biens économiques, notamment aux terres et au droit de propriété, aux prêts financiers, au développement et au transfert de technologies, aux ressources naturelles et au financement environnemental/climatique²».

Sous l'imbrication du capitalisme, de la colonialité, du racisme et du patriarcat, la situation économique des femmes est de plus en plus précarisée et vulnérabilisée au sein des maillons suivants de la mondialisation institutionnalisée : L'économie informelle, La migration forcée, La traite des femmes et L'économie des soins.

¹ Cette analyse est basée sur :

- Essentiellement le module 2 de l'École féministe du CQFD « *Le genre et le développement entre objectifs et réalisations/entre savoirs du Sud et du Nord* » réalisé par Naïma Bendriss et Mounia Chadi.
https://drive.google.com/file/d/1b5ztnHt1Uai84kos31SWyFg3_394dbYi/view?usp=sharing
- La fiche synthèse du CQFD « Indignons-nous contre l'injustice migratoire! »
https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Fiche_synthese_mars-2021_finale.pdf
- La fiche synthèse du CQFD « La traite des filles et des femmes : Indignons-nous contre l'esclavage moderne à l'international et au Canada »
https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2021/11/AQOCI_Fiche_synthese_nov-2021-Finale.pdf

² Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), Soutien du PNUD à l'intégration de l'égalité des sexes dans les ODD, notamment à travers l'objectif 5.
[file:///C:/Users/naima/Downloads/Prospectus%205%20Gender%20Equality_FR%20\(2\).pdf](file:///C:/Users/naima/Downloads/Prospectus%205%20Gender%20Equality_FR%20(2).pdf) (consulté le 29 avril 2021)

1. L'injustice économique générée en chiffres

Le rapport d'OXFAM (de 2020)³ (voir encadré) montre comment le modèle économique capitaliste, colonialiste et sexiste aggrave les inégalités en concentrant des richesses considérables entre les mains d'une élite fortunée, aux dépens de la majorité de la population mondiale, en particulier les femmes et les filles pauvres : Les 2 153 milliardaires du monde se partagent plus de richesses que 4,6 milliards de personnes, soit 60 % de la population de la planète. Ces richesses extrêmes contrastent avec une immense pauvreté : d'après de récentes estimations de la Banque mondiale⁴, près de la moitié de la population mondiale vivrait avec moins de 5,50 dollars par jour, et le rythme de réduction de la pauvreté a ralenti de moitié depuis 2013.

Dans un monde où la richesse et les biens sont de plus en plus concentrés et contrôlés par une fraction de la population mondiale, les progrès des femmes ont été inégaux selon les pays et les différents groupes de femmes⁵. Dans les pays du Nord, où les avancées des femmes ont été plus considérables et plus durables, celles qui vivent avec un partenaire de sexe masculin contribuent généralement toujours à moins de la moitié du revenu familial et accumulent une part encore plus réduite de sa richesse⁶. Les « pénalités liées à la maternité » qui se traduisent par des taux d'emploi réduits et un écart de rémunération entre les femmes ayant des enfants et celles qui n'en ont pas sont un problème persistant⁷.

La mondialisation de l'économie a eu des répercussions néfastes sur les femmes. Du fait qu'elle est reliée aux marchés mondiaux, elle a conduit à une réduction des programmes sociaux et des dépenses publiques et par conséquent, elle a transféré les coûts sur les familles alourdissant davantage le fardeau des femmes.

Alors que la protection sociale s'était élargie depuis le milieu des années 1990, elle a cessé de progresser sous l'effet des mesures d'austérité prises ces dernières années. Moins d'un tiers de la population mondiale est couvert par des systèmes de sécurité sociale complets et les exclus sont majoritairement des femmes. Cela s'explique par le fait que ce sont les hommes qui sont les plus présents dans les emplois à temps plein et sans interruption, couverts par la protection sociale au sein du secteur formel⁸.

Bien que quelques progressions soient soulignées par l'ONU, tel que l'augmentation de la proportion de femmes dans l'emploi salarié hors secteur agricole, pour le même niveau d'éducation, l'inaccessibilité des femmes à certains secteurs traditionnellement masculins, l'infériorité de leur salaire à celui des hommes, les discriminations envers les femmes enceintes persistent⁹, reflétant des

³ OXFAM, Rapport 2020 « celles qui comptent »

<https://oxfam.qc.ca/wp-content/uploads/2020/01/celles-qui-comptent-rapport-oxfam-2020-davos.pdf>

⁴ Banque mondiale (2018), Poverty and Shared Prosperity 2018. Dernière visite le

16 septembre 2019 sur <https://www.worldbank.org/en/publication/poverty-and-shared-prosperity>

⁵ Alvaredo, F. et al. (2017). *Rapport sur les inégalités mondiales 2018 : Synthèse*. Berlin : Laboratoire sur les inégalités mondiales.

⁶ Sierminska, E. et A. Girshina (2017). *Wealth and Gender in Europe*. Commission européenne, Direction générale de la justice. Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne.

⁷ Ibid., ONU Femmes, (2019). « Progrès des femmes dans le monde 2019-2020 ».

⁸ ONU Femmes, (2019), p. 108. « Progrès des femmes dans le monde 2019-2020 ».

⁹ « *Quels pourraient être alors les facteurs à l'origine de ces écarts de salaire entre les sexes ? Le rapport (de l'OIT) montre que l'éducation n'est pas, dans la plupart des pays, la raison principale : partout dans le monde, les salariées ont un niveau d'instruction tout aussi élevé, sinon plus, que celui de leurs homologues masculins. En revanche, la ségrégation professionnelle et la polarisation par sexe des branches d'activité et des secteurs économiques sont des facteurs importants.* »

rapports de genre inégalitaires. De même leur contrôle des ressources (telle la propriété des terres agricoles) reste marginal.

L'AMPLEUR ACTUELLE DU FOSSÉ ENTRE LES RICHES ET LES PAUVRES (Selon Oxfam)

- En 2019, les milliardaires du monde entier, au nombre de seulement 2153 personnes, se partageaient plus de richesses que 4,6 milliards de personnes.
- Les 22 hommes les plus fortunés au monde possèdent plus que l'ensemble de la population féminine d'Afrique.
- Les richesses des 1 % les plus riches de la planète correspondent à plus du double des richesses cumulées de 6,9 milliards de personnes.
- Si vous aviez mis de côté 10 000 dollars par jour depuis l'édification des pyramides en Égypte, vous auriez cumulé seulement un cinquième de la fortune moyenne des cinq milliardaires les plus riches.
- Si chaque personne s'asseyait sur ses richesses sous la forme de billets de 100 dollars empilés les uns sur les autres, la plus grande partie de l'humanité serait assise sur le sol. Une personne de la classe moyenne vivant dans un pays riche serait assise à la hauteur d'une chaise. Les deux hommes les plus riches au monde se retrouveraient dans l'espace.
- La valeur monétaire du travail de soin non rémunéré assuré par les femmes âgées de 15 ans ou plus est d'au moins 10 800 milliards de dollars annuellement, soit trois fois la valeur du secteur des technologies à l'échelle mondiale.
- Une imposition de 0,5 % supplémentaire sur la fortune des 1 % les plus riches sur une période de 10 ans permettrait de collecter autant que les investissements requis pour créer 117 millions d'emplois dans l'éducation, la santé et l'accompagnement des seniors, entre autres secteurs, et comblerait la carence dans ces domaines.

OXFAM, Rapport 2020 « celles qui comptent » <https://oxfam.qc.ca/wp-content/uploads/2020/01/celles-qui-comptent-rapport-oxfam-2020-davos.pdf>

L'Organisation internationale du travail (OIT) rapporte que dans 70 pays et pour environ 80 pour cent des salariés dans le monde, « les femmes continuent d'être payées en moyenne environ 20 pour cent de moins que les hommes¹⁰ ». Aussi, 75% des femmes dans les sociétés du Sud œuvrent dans le secteur informel avec pour effet, de ne pouvoir prétendre à des droits légaux et à une protection sociale. Selon Oxfam International, 600 millions de femmes exercent, à l'échelle planétaire, les emplois les plus précaires. En outre, l'actuelle pandémie a provoqué en 2020 pour les femmes, partout dans le monde, une perte de revenus d'au moins 800 milliards de dollars, soit plus que le PIB conjugué de 98 pays¹¹.

Les femmes continuent d'être sous-représentées dans des catégories professionnelles traditionnellement réservées aux hommes et, dans des catégories similaires, les femmes sont systématiquement moins bien payées que les hommes, même à niveau d'instruction égal ou supérieur. La polarisation des emplois selon le sexe est également un facteur de taille : le rapport montre qu'en Europe, par exemple, une personne qui travaille dans une entreprise où les salariés sont majoritairement des femmes peut pâtir d'une pénalité salariale de 14,7 pour cent par rapport à quelqu'un qui travaille dans une entreprise ayant une productivité similaire mais une composition différente de la main-d'œuvre. Cet écart de 14,7 pour cent peut représenter une perte de salaire d'environ 3500 euros (soit environ 4000 dollars É.-U.) par an pour les salariés qui travaillent dans des secteurs féminisés. Enfin, le rapport montre que la maternité entraîne une pénalité salariale qui peut persister tout au long de la vie professionnelle alors que la paternité est régulièrement assortie d'une prime salariale. » (Ibid, OIT, Rapport mondial sur les salaires 2018 /2019) <https://urlz.fr/fAdk>

¹⁰ Organisation mondiale du travail (OIT), Rapport mondial sur les salaires 2018 /2019, Quelles sont les causes des écarts salariaux entre hommes et femmes ? Bureau international du travail - Genève, 2019. <https://urlz.fr/fAdk> (consulté le 27 avril 2021)

¹¹Oxfam International, Pourquoi les personnes les plus pauvres sont majoritairement des femmes ? 2021. <https://www.oxfam.org/fr/pourquoi-les-personnes-les-plus-pauvres-sont-majoritairement-des-femmes> (consulté le 29 avril 2021).

Des législations imprégnées de la culture patriarcale ainsi que l'aspect « peu structurel¹² » des programmes d'autonomisation, freinent la capacité d'agir des femmes pour prendre pleinement leur place dans l'économie et la société.

Alors que l'éducation est un levier majeur pour l'émancipation et l'autonomisation des femmes, 132 millions de filles âgées entre 6 et 17 ans, ne fréquentaient pas l'école en 2020. Plusieurs obstacles viennent barrer la route à l'éducation des jeunes filles notamment, en milieu rural. Parmi ces obstacles : les mariages précoces et forcés, la pauvreté de la famille, les traditions sociales et culturelles, les violences sur le chemin de l'école, les épidémies, les guerres, etc.¹³

Si toutes les filles du monde avaient accès à l'éducation, le développement social, économique, juridique et politique de leur société serait amélioré. L'éducation des filles est un élément nodal pour le développement durable. Aussi, elle doit être un objectif de développement prioritaire. Et comme l'avait soutenu Kofi Annan, l'ancien Secrétaire général des Nations Unies :

« Il n'existe aucun instrument de développement plus efficace que l'éducation des filles. Si nous voulons que nos efforts aboutissent à la construction d'un monde en meilleure santé, plus pacifique et équitable, les classes du monde doivent être remplies de filles aussi bien que de garçons¹⁴ ».

La pauvreté a donc une dimension sexospécifique reconnue, mais l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les politiques des États fait largement défaut. L'expression la « *féminisation de la pauvreté* » illustre parfaitement la situation des femmes, dont nombre vivent avec moins d'un dollar par jour et dont 60% œuvrent dans le secteur informel ; ce qui risque de les plonger dans la pauvreté à tout moment¹⁵.

2. Le caractère systémique de l'injustice économique genrée

Thomas Piketty constate que la mondialisation tel qu'elle a lieu génère l'approfondissement de l'écart entre les plus riches et les plus pauvres au Sud et au Nord ainsi qu'entre le Sud et le Nord¹⁶. Commandé par la primauté des intérêts du capital et de l'Occident, cet ordre mondial marginalise les populations du Sud, en investissant les structures patriarcales et coloniales. Maïka Sondarjee résume en une triangulation de facteurs la dynamique de cette marginalisation : l'exploitation économique, la dépossession des terres, des savoirs et des vécus et l'oppression raciale, genrée et sexuelle¹⁷.

En imbrication avec la crise économique, cette marginalisation induit une crise climatique, qui est globale, certes ; néanmoins, ses effets varient entre le Sud et le Nord, étant donné que plus de 3,2 milliards de personnes vivent dans des régions menacées par la désertification, dont la grande majorité

¹² Source : The conversation, Les femmes peuvent être la clé du développement durable au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 24 janvier 2020. <https://urlz.fr/fzZi>

¹³ Plan international avec et pour les enfants, Scolarisation des filles : les principaux obstacles, 25 février 2020. <https://www.plan-international.fr/info/actualites/news/2016-09-23-causes-et-consequences-des-inegalites-des-filles-face-leducation> (consulté le 30 avril 2021).

¹⁴ Plan international avec et pour les enfants, Le pouvoir des filles. <https://www.plan-international.fr/droits-des-filles/pourquoi-les-filles/pouvoir-education> (consulté le 30 avril 2021)

¹⁵ Nations Unies, Objectifs du développement durable, Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles, 2 juillet 2020. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/gender-equality/> (consulté le 29 avril 2021).

¹⁶ Thomas Piketty, *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 2013.

¹⁷ Sondarjee Maïka, *Perdre le Sud. Décoloniser la solidarité internationale*, Les Éditions Écosociété, 2020.

se trouve dans des pays du Sud¹⁸. Sous l'effet de ces crises ainsi que des guerres, s'amplifie le phénomène de la migration internationale des populations du Sud.

La mondialisation institutionnalise la division sociale genrée du travail productif et reproductif et en fait payer le prix cher aux femmes. Une minorité de femmes privilégiées trouvent leur compte dans cet ordre mondial, alors que nombreuses sont celles dont la situation ne cesse de se détériorer entre travail domestique, travail informel et travail sous-rémunéré¹⁹.

Les femmes travaillent essentiellement dans l'informel en emplois précaires à salaires plus bas que ceux des hommes. En effet, 75% des femmes dans les sociétés du Sud œuvrent dans le secteur informel et 600 millions de femmes exercent, à l'échelle planétaire, les emplois les plus précaires²⁰.

De même, les femmes sont davantage vulnérabilisées par la migration forcée. Sous la contrainte de guerres, de persécutions, de dérèglements climatiques, la migration forcée totalise environ 80 millions de personnes, dont les femmes constituent la moitié (réfugiées, demanderesse d'asile, déplacées internes, apatrides)²¹

Les femmes sont exposées aux violences au long du parcours migratoire et sont piégées par les trafiquants pour être objet de la traite. C'est ainsi que 74% des êtres humains victimes de la traite internationale sont des femmes et des filles migrantes (exploitation sexuelle, travail domestique, mariage forcé, etc.)²².

Le modèle de développement dominant et les politiques d'autonomisation des femmes dans le cadre de ce modèle se font au sein des structures hégémoniques de la mondialisation, telle qu'instituée et dans l'esprit d'un choix unique de « développement », tel que promu par les institutions financières internationales. William Easterly, ex-chercheur de la Banque mondiale constate que la majorité de l'aide internationale est basée sur des solutions fractionnées pour régler de grands problèmes. Il ajoute que l'aide internationale annihile l'innovation locale et le développement autonome des populations du Sud²³.

Or les inégalités contemporaines de l'ordre mondial trouvent leurs racines dans le passé colonialiste dont les effets structurels perdurent²⁴.

C'est par une autonomisation économique des femmes induisant une transformation des rapports de genre et par la lutte contre les causes structurelles de la pauvreté qu'on peut aspirer à une égalité effective entre les sexes et à une croissance basée sur la justice sociale. L'autonomisation en tant que leitmotiv d'amélioration de la condition des femmes et de renforcement de leur capacité d'agir ne sera possible, soutient Oxfam International, que si les femmes exercent d'une part, leurs droits de contrôler et de bénéficier des ressources, des actifs, des revenus et de leur temps et qu'elles soient en mesure,

¹⁸ Rohit Inani, «Land degradation threatens us all. The UN is urging global action», *Al-Jazeera*, 12 septembre 2019.

¹⁹ Jules Falquet, «Penser la mondialisation dans une perspective féministe», *Travail, genre et sociétés*, n° 25, 2011, p. 81-98.

²⁰ OIT « Rapport mondial sur les salaires 2018 /2019 » et Oxfam International « Pourquoi les personnes les plus pauvres sont majoritairement des femmes ? 2021 ».

²¹ Agence des Nations-Unies pour les réfugiés, 2019.

²² La traite internationale des êtres humains se décline selon les fins suivantes : l'exploitation sexuelle (50 %) ; le travail forcé (38 %) , dont le travail domestique ; les activités criminelles forcées (6 %) ; la mendicité forcée (1,5 %) ; le mariage forcé (1 %) ; le prélèvement d'organes, les ventes de bébés, etc.

Source : L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2020.

²³ William Easterly, *Le fardeau de l'homme blanc. L'échec des politiques occidentales d'aide aux pays pauvres*, Genève, Markus Haller, 2009.

²⁴ Jomo Kwame Sundaram, «Globalization, Inequality, Convergence, Divergence», *Inter Press Service*, 26 juillet 2018.

d'autre part, de gérer les risques, d'améliorer leur statut économique, tout en étant parties prenantes des prises de décision²⁵.

3. Le secteur des soins au cœur de la marginalisation économique des femmes

Au Sud comme au Nord, les luttes des femmes pour leurs droits ont abouti à des lois visant à assurer l'égalité sociale, légale et professionnelle ainsi que la parité et l'équité politique²⁶. En dépit de ces avancées, la séparation entre les espaces public et privé persiste dans les cultures et les pratiques, au point que l'espace privé échappe souvent aux lois et devient un lieu de violation des droits des femmes. Cette séparation des deux sphères, limite les catégories de travail reconnu comme utiles à l'économie. L'espace privé; celui de la famille, de l'intime, en échappant à la loi, enferme les femmes dans des injustices économiques, reproductives et sexuelles ainsi que dans les violences qu'elles subissent. Quant à l'espace public, celui de l'économie sociale, de l'éducation et de la politique; bien que les femmes s'y affirment en y occupant plus de place, elles continuent d'y subir de multiples oppressions.

C'est ainsi que la richesse extrême cumulée par une minorité dans le monde se fait dans une économie mondialisée où dans la sphère de l'espace privé (celui de la famille), des filles et des femmes, dont notamment celles issues de groupes marginalisés, assument chaque jour l'équivalent de 12,5 milliards d'heures de travail de soin non rémunéré²⁷ et des salaires dérisoires.

Le double travail des femmes entre la sphère privé (en soin familial à autrui) et la sphère publique, les met dans un état d'épuisement, sans reconnaissance de leur soin à autrui par une rémunération et avec la continuité de l'infériorité de leurs salaires par rapport aux hommes dans la sphère publique. Selon l'OIT, l'effectif actuel mondial du secteur du soin à autrui est de 381 millions de travailleuses, soit 11,5 % de l'emploi dans le monde. Deux tiers de cet effectif (249 millions) sont des femmes²⁸, ce qui représente 19,3 % de l'emploi féminin dans le monde. Ainsi, près d'une femme sur cinq est employée dans le secteur du soin à autrui²⁹.

Ce travail qui se fait pour la famille est destiné à sa propre famille ou à des étrangers, tel le cas du travail domestique, qui est estimé à 10 800 milliards de dollars par année. Ce chiffre donne une idée du poids que les femmes allègent des épaules des États³⁰.

²⁵ Ibid., Oxfam International, 2021. Pourquoi les personnes les plus pauvres sont majoritairement des femmes ?

²⁶ La banque mondiale, Le droit des femmes au travail progresse, mais les obstacles demeurent nombreux, 27 février 2019. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2019/02/27/despote-gains-women-face-setbacks-in-legal-rights-affecting-work> (consulté le 27 avril 2021)

²⁷ L. Addati, U. Cattaneo, V. Esquivel et I. Valarino (2018). Un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent. Genève : Organisation internationale du Travail. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---gender/documents/publication/wcms_712833.pdf

²⁸ À l'échelle mondiale, les femmes effectuent trois fois plus de soins et travaux ménagers non rémunérés que les hommes. La vie en milieu rural, la pauvreté du ménage, le mariage et les enfants en bas âge sont autant de facteurs qui alourdissent cette charge de travail et pèsent sur le temps des femmes. Dans les pays et les communautés à faible revenu, ces tâches ménagères sont parfois plus pénibles et plus chronophages en raison de l'absence d'infrastructures adéquates, par exemple l'eau courante et l'électricité.

Source : ONU Femmes, 2019, p. 237. « Progrès des femmes dans le monde »

²⁹ Ibid., ONU Femmes, 2019, p. 167. « Progrès des femmes dans le monde 2019-2020 ».

³⁰ OXFAM international, Celles qui comptent, reconnaître la contribution considérable des femmes à l'économie pour combattre les inégalités, janvier 2020.

Quand les femmes se chargent des familles des autres (aides familiales, travailleuses domestiques, nourrices ou gardiennes d'enfants et de personnes âgées), leurs salaires sont les plus bas au monde et leurs droits peu ou pas inclus dans les législations du travail de plusieurs pays, abandonnées ainsi au secteur informel, voire au marché mondial de la traite des êtres humains.

Le concept de « Social care » permet d'introduire la question du *care* dans la discussion sur les politiques sociales. Le sociologue Martin Claude souligne que le *social care* n'inclut pas le secteur de la santé (les infirmiers-ères, les médecins) qui est centré sur des parties du corps et non sur l'individu dans sa globalité³¹. Comme l'expliquent Anneli Anttonen, John Baldock et Jorma Sipilä, ce qui distingue le *social care*, c'est la contribution des pratiques de soins profanes, au sein de la famille et des réseaux de proches, à la promotion du bien-être et à la prise en charge des individus vulnérables (petite enfance, malades, handicapés, invalides et vieillards)³². C'est cela que des sociologues comme Kari Waerness analysent sous la notion de « *Invisible welfare state of care* » (État de bien-être invisible)³³. Cela dit l'importance et la valeur économique du travail de soins assuré principalement par les femmes.

L'État et le secteur privé ont modifié la donne dans ce secteur, en investissant, selon les circonstances et les pays, une partie du travail du Care (à travers la subvention des garderies pour la petite enfance ou les résidences pour personnes âgées, par exemple). Il est intéressant de constater que malgré la sortie de ces services de l'espace privé vers l'espace public, la plupart des personnes qui y travaillent sont des femmes et leur travail est sous-valorisé en termes de salaire.

Ainsi le travail de care non rémunéré quand il est dans la sphère privée de la famille devient un travail mal rémunéré dans la sphère publique.

4. Les femmes des pays du Sud fortement présentes dans le secteur des soins au niveau international

Dans les pays du Sud le secteur informel constitue la plus importante composante de l'économie et les femmes y sont exploitées dans plusieurs secteurs, dont celui des soins et particulièrement le travail domestique. Une partie d'entre elles sont forcées à quitter leur pays et migrer vers le Nord, dans des circonstances de conflits politiques, de crises économiques et écologiques.

Les migrantes internationales sont fortement présentes dans l'économie du Care. À l'échelle mondiale, on estime que près d'une personne travailleuse domestique sur six est migrante internationale, dont plus de 73 % sont des femmes³⁴. Une partie de ce travail domestique se fait sous la contrainte, via le marché international de la traite d'êtres humains. Même quand la personne travailleuse domestique ne fait pas partie du marché noir du travail et a un statut d'immigration d'aide familial, les lois du pays d'accueil peuvent l'exposer à la dépendance et à la violence de l'employeur.

Face à cette situation, seulement 22 pays ont ratifié la convention (n° 189) de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les travailleurs et les travailleuses domestiques, qui reconnaît les

<https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620928/bp-time-to-care-inequality-200120-summ-fr.pdf> (consulté le 29 avril 2021)

³¹ Martin Claude, « Qu'est-ce que le social care ? Une revue de questions », *Revue Française de Socio-Économie*, 2008/2 (n° 2), p. 27-42. DOI : 10.3917/rfse.002.0027. URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2008-2-page-27.htm>

³² Anttonen A.; Baldock J.; Sipilä J. (2003) p. 5, *The Young, the Old and the State. Social Care Systems in Five Industrial Nations*, Edward Elgar, Cheltenham.

³³ Waerness K. (1978), « The Invisible Welfare State: Women's Work at Home », *Acta Sociologica*, special issue The Nordic Welfare States, 21, p. 193-225.

³⁴ OIT 2015 : https://www.ilo.org/global/topics/labour-migration/publications/WCMS_436343/lang--fr/index.htm

vulnérabilités supplémentaires des travailleuses domestiques et vise à protéger leurs droits et leur dignité.

« Plusieurs études ont affirmé que les personnes migrantes qui travaillent dans les secteurs de la garde d'enfants et des tâches ménagères (dont la plupart sont des femmes) permettent aux femmes natives dans le pays d'accueil de s'alléger des tâches domestiques et d'augmenter leur productivité dans des emplois hautement qualifiés³⁵. » Une étude menée en Italie a ainsi montré que grâce à cela, les femmes italiennes passaient plus de temps au travail³⁶. Une autre étude menée en 2011 aux États-Unis va dans le même sens, en soulignant qu'en abaissant les coûts des services ménagers, l'immigration peu qualifiée augmente l'offre de main-d'œuvre hautement qualifiée et le nombre moyen d'heures de travail rémunéré des femmes natives du pays d'accueil³⁷. Cette complémentarité des compétences a joué un rôle déterminant pour les femmes hautement qualifiées nées dans le pays d'accueil³⁸.

Ainsi on assiste à un phénomène où la division genrée du travail social basée sur la domination masculine, qui lègue le travail domestique aux femmes, se trouve réorganisée entre femmes migrantes et natives. Quand on sait que parmi ces travailleuses domestiques migrantes figurent des femmes hautement qualifiées rejetées par le marché du travail du fait de la non-reconnaissance de leurs diplômes et expériences, le caractère systémique de l'injustice migratoire s'en trouve confirmé.

C'est sur la base de cette forte présence dans le secteur des soins de femmes issues de la migration que des études, telles celles de Silvia Federici³⁹ (1942, Italienne) et Françoise Vergès (1952-, Française de l'île de la Réunion)⁴⁰ dénoncent la division internationale genrée du travail, génératrice de l'internationalisation du travail ménager et reproductif, mettant les femmes du Sud au service des femmes et hommes dans les pays du Nord.

En réfléchissant à la division du travail entre femmes, liée à la démarcation Nord/Sud, Vergès développe une théorie qui met le travail du nettoyage et du soin (care) au cœur des luttes féministes décoloniales. Elle rappelle à cet effet que parmi les femmes du Sud, des millions s'échinent dans des labeurs qui usent leurs corps, mais qui permettent à des millions de femmes du Nord de vivre dans le confort et l'aisance ; les femmes racisées sont donc les principales forces de travail des entreprises de nettoyage :

³⁵ Khadria, B. (2017) 'In Each Other's Shoes: Making Migration Policies Equitable Across Borders', in McAuliffe, M. and M. Klein Solomon (Conveners) (2017) Ideas to Inform International Cooperation on Safe, Orderly and Regular Migration, IOM: Geneva.
https://publications.iom.int/system/files/pdf/making_migration_policies_equitable.pdf.

³⁶ Barone, G. et S. Mocetti (2010). With a little help from abroad: The effect of low-skilled immigration on the female labour supply. *Labour Economics*, vol 18, n° 5, 2010, p. 664 à 675. www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0927537111000273

³⁷ Cortés, P. et J. Tessada (2011). Low-Skilled Immigration and the Labor Supply of Highly Skilled Women. *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 3, n° 3, 2011, p. 88 à 123. <https://www.jstor.org/stable/41288640?seq=1>

³⁸ OIM, 2020, « État de la migration dans le monde 2020 », p. 220. ONU Migration. (PUB2019/032/L WMR 2020 FR).
https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/wmr_2020_fr.pdf

³⁹ Silvia Federici, « Women, Reproduction and Globalization », dans *Économie mondialisée et identités de genre* (Graduate Institute Publications, 2002), p. 57-78.

⁴⁰ Ibid., Françoise Vergès (2019).

« La vie confortable des femmes de la bourgeoisie dans le monde est possible parce que des millions de femmes racisées et exploitées entretiennent ce confort en fabriquant leurs vêtements, en nettoyant leurs maisons et les bureaux où elles travaillent, en s'occupant de leurs enfants, en prenant soin des besoins sexuels de leurs maris, frères, compagnons⁴¹ »

5. Mise en perspective de programmes pour l'autonomisation des femmes vulnérabilisées au sein de l'économie des soins

La précarité de la situation des femmes dans le secteur des soins s'est renforcée sous la crise pandémique. ONU-Femmes a constaté que du fait de l'isolement social et des restrictions au niveau des déplacements et du nonaccès aux services, le domicile s'est refermé comme un piège sur de nombreuses femmes. La directrice exécutive d'ONU-Femmes, Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka, a constaté que du fait de la fermeture d'écoles, deux tiers des emplois perdus étaient tenus par des femmes et 59% des femmes déclarent devoir consacrer encore plus de temps au travail domestique non rémunéré, et en 2020, 47 millions de femmes de plus seront contraintes de vivre avec moins de 1,90 dollar par jour. En se basant sur ces constats, l'ONU a placé les femmes au centre de son action de lutte contre la COVID-19. Elle a demandé que des mesures de relance soient prises pour appuyer l'économie informelle, investir dans l'économie des soins et cibler les entrepreneuses.

Le champ d'action 3 de la politique d'aide internationale féministe du Canada, intègre l'objectif de l'empowerment-autonomisation des femmes (ODD5) sous trois axes dont celui de « *réduire le fardeau que représente le travail non rémunéré des femmes, y compris la garde des enfants* » (les deux autres axes étant: habiliter les femmes à participer pleinement à la croissance économique et leur donner davantage d'occasions de réussir; Accroître le contrôle des femmes sur les ressources et les décisions au sein de leur foyer).

Dans l'esprit de cette politique, le gouvernement du Canada a annoncé au Forum Génération Égalité à Paris (le 30 juin 2021), sa décision d'investir 100 millions de dollars en nouveaux fonds, pour les pays à faible et moyen revenu, afin de redresser les inégalités qui existent à l'international dans le travail rémunéré et non rémunéré lié aux soins et de façon à faciliter la participation des femmes à l'économie, à l'éducation et à la vie publique.

Tout en mettant à profit cette politique gouvernementale, il est important d'envisager une stratégie d'empowerment des femmes qui puissent les sortir des maillons les plus vulnérabilisant de la mondialisation, en concevant « les Suds » comme un tout, de façon à contrer la chaîne suivante au niveau mondial : élargissement de l'informel / migration forcée / traite de l'être humain / économie mondiale du care.

Cela nécessite que:

- Les stratégies au niveau international et au niveau local approchent la vulnérabilisation des femmes des Suds comme un tout et non pas en politiques fragmentées.
- Les politiques d'autonomisation-empowerment doivent cesser d'ignorer les femmes qui sont au bas de l'échelle de l'économie mondiale.
- Dépasser la politique de l'humanitaire qui réduit les migrant-e-s à des victimes et à des objets d'exploitation et opter pour des politiques de droits humains.

⁴¹ Ibid., Françoise Vergès (2019) p. 10.

- Contrer le racisme systémique sur le marché de l'emploi à l'égard des personnes immigrées et racisées, dont notamment les femmes.